

Cahier des charges du CONCOURS « PITCHEZ VOTRE PROJET »



1. Contexte et objectifs du concours

Dans le cadre du **forum de l'entrepreneuriat** de la **3CM** qui se déroulera à **Dagneux le 26 novembre**, la **direction du développement économique** organise un **concours de pitch** à destination des créateurs et futurs créateurs d'entreprise. Véritable temps fort de l'entrepreneuriat, ce forum réunit chaque année les structures du territoire spécialisées dans l'accompagnement à la création et au développement d'entreprise.

Le pitch est une présentation orale courte, structurée et percutante d'un projet ou d'une entreprise. Son objectif est de convaincre rapidement un auditoire (investisseurs, partenaires, jury, clients...) de la pertinence, de la valeur ajoutée et du potentiel de développement du projet ou de l'entreprise.

La 3CM organise ce concours pour permettre aux porteurs de projets / entrepreneurs du territoire :

- De **valoriser leur projet ou leur entreprise** auprès des acteurs de la création d'entreprise et du développement économique
- De **développer leurs compétences en communication** et, si besoin, être accompagné dans la construction de leur pitch
- De bénéficier, s'ils sont lauréats, d'un **coup de projecteur sur le territoire** : mise en avant dans les outils de communication de la 3CM, relai presse, etc...

2. Public cible et conditions de participation

❖ Qui peut candidater ?

Il y a 2 catégories avec un lauréat par catégorie

Catégorie 1 : Les porteurs de projet en phase finale de création (étude de marché réalisée – faisabilité et viabilité confirmées) et « jeunes » entrepreneurs en phase de lancement (moins de 6 mois de création)

Catégorie 2 : Les entrepreneurs en phase de développement (entre 6 mois et 3 ans de création)

2 conditions d'éligibilité :

- ➔ L'entreprise ou la future activité doit être domiciliée ou implantée sur une des 9 communes de la 3CM : La Boisse, Montluel, Dagneux, Balan, Béligneux, Pizay, Sainte-Croix, Bressolles, Niévroz.
- ➔ Le porteur de projet ou l'entrepreneur doit être impérativement présent le jour de forum le 26 novembre

❖ Comment participer ?

Etape 1 : Contactez la 3CM pour **confirmer votre candidature** et vous inscrire à un atelier coanimé par la 3CM et BGE **le 17 octobre : Le PICTH, un exercice incontournable** [horaires : 9h à 12h].

La participation à cet atelier n'est pas obligatoire mais vivement conseillée.

Etape 2 : Réalisez **une vidéo de présentation de son projet ou de son entreprise de 2 minutes maximum en format interview**. Ceux qui le souhaitent peuvent réaliser quelques montages mais la qualité « technique » de la vidéo ne sera pas évaluée et ni prise en compte dans la notation. Veillez toutefois à la qualité du son et à la luminosité.

L'exercice se prépare mais il est accessible à tous !

Etape 3 : Envoyez votre vidéo au plus tard le **13 novembre** à l'adresse suivante : developpement-territorial@3cm.fr. Vous pouvez utiliser WeTransfer, Smash, GrosFichiers, Dropbox, etc.

Etape 4 : Participez au forum de l'entrepreneuriat du 26 novembre et assistez au résultat du concours. Les lauréats seront invités à présenter leur projet ou entreprise et récompensés.

3. Calendrier

- **3 septembre** : date d'ouverture des inscriptions
- **17 octobre** : atelier de préparation **Le pitch : un exercice incontournable** animé par BGE et la 3CM
- **13 novembre** : date limite pour envoyer sa vidéo
- **Du 14 au 18 novembre** : sélection des pitches éligibles par la 3CM (format, durée, qualité)
- **Du 19 au 21 novembre** : vote de l'ensemble des partenaires du forum qui sélectionneront le meilleur pitch dans chacune des catégories
- **26 novembre (jour du forum)** : **Nomination et présentation des 2 lauréats (1 dans chaque catégorie)** et **remise des prix** (RDV d'accompagnement offerts par des experts, journées de coworking, ...)

4. Composition du jury et critère d'évaluation

Le jury est composé de 13 représentants de 10 structures : la 3CM, France Travail, Initiative Plaine de l'Ain Côtière, BGE, la CMA, la CCI, l'ADIE, Ronalpia, et 2 experts-comptables du territoire.

Ils évalueront chacun des pitch à partir d'une grille de notation qui sera transmise aux candidats sur demande au moment de l'inscription. L'analyse des évaluations permettra de désigner les lauréats qui seront nommés le 26 novembre.

5. Engagement des candidats

Les participant.es au concours de pitch s'engagent à :

- Restez joignables et répondre aux différentes sollicitations de la 3CM pendant toute la durée du concours
- Être présente. le jour du forum
- Signer un formulaire de consentement de l'utilisation de leur image

6. Contact

Pour toute question, contacter Manon Perrod, Chargée de mission entrepreneuriat et commerce à la 3CM : developpement-territorial@3cm.fr / Fixe : 04 78 06 67 78 - Mobile : 06 37 54 26